



## LA PRATIQUE EN DOUBLE ET EN EQUIPAGE DE NOUVEAU POSSIBLE POUR LES MINEURS ET LES MAJEURS DES AUJOURD'HUI !



L'analyse du décret publiée cette nuit au Journal Officiel vient confirmer la possibilité de naviguer en double et en équipage pour les mineurs et **les majeurs sans obligation de respecter la distanciation physique de 2 mètres dès aujourd'hui, Mercredi 19 Mai.**

Cette ouverture de la navigation en double et en équipage pour tous les publics concerne autant les pratiques compétitives que les pratiques d'enseignement ou de loisirs au sein d'un club ou d'un établissement.

En effet l'article 44 du décret prévoit que « Les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements (de plein air) se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres, **sauf lorsque, par sa nature même, l'activité ne le permet pas.** »

**Pour ce qui concerne l'organisation de manifestations nautiques, nous vous invitons à vous rapprocher des autorités compétentes au niveau local pour obtenir les autorisations nécessaires.**

Il convient de rappeler que jusqu'au 9 Juin, l'organisation d'une compétition est soumise au respect d'une jauge maximale de **50 compétiteurs**. Cette jauge n'inclut pas les organisateurs, les accompagnateurs, les arbitres ou les entraîneurs mais il reste essentiel de veiller à éviter le brassage de ces différentes populations à terre.

La FFVoile rappelle également que tout regroupement de plus de 10 personnes dans l'espace public à terre est interdit et que le port du masque y est obligatoire.

D'une façon générale, l'organisation de l'ensemble de nos activités (compétitives ou non) doit se faire dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé. A ce titre, [vous trouverez ici les recommandations fédérales pour la reprise des compétitions.](#)

Pour les autres formes de pratique, la cellule fédérale de crise est en train de finaliser un guide sanitaire qui vous sera transmis très prochainement et qui apportera de précieuses recommandations pour protéger la santé des différents publics accueillis dans nos clubs et établissements.

Faisons preuve d'une vigilance collective pour profiter des joies de la navigation au grand air.

Nous vous souhaitons de belles navigations !

### ***Les équipes de la FFVoile***

La FFVoile vous accompagne dans la gestion de votre structure pendant la crise sanitaire

### ***RETRouvez toute l'actualité de la FFVoile***



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

Fédération Française de Voile, 17 Rue Henri Bocquillon, 75015 Paris, France

[Me désinscrire des Infos FFVoile](#)